



Pour tout renseignement
03 87 34 45 00
uem-metz.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Accueil à Metz

2 place du Pontiffroy
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
sur **RDV uniquement**



UEM SA EML au capital de 20 006 600 euros - 2, place du Pontiffroy - BP 20129 - 57014 METZ CEDEX 01
RCS Metz 779 987 486 - SIREN : 779 987 486 - Phisso Communication - © Shutterstock - Septembre 2020



PRIO
20 g
Validité
permanente



UEM
AUTORISATION 52014
57049 METZ CEDEX 1



La mensualisation



Gérez plus facilement
votre budget



Le paiement à la carte

Pour vous simplifier la vie et gérer plus facilement votre budget, UEM vous propose la mensualisation.

ADOPTÉZ LES MENSUALITÉS !

- Vous payez 10 mensualités égales, calculées sur la base de vos consommations annuelles précédentes.
- Une fois ces 10 mensualités versées, UEM les compare au montant exact de votre facture annuelle.
 - > Si le coût à l'année est supérieur aux mensualités payées, une 11^e voire 12^e mensualité est/sont prélevée(s) automatiquement.
 - > À l'inverse, si le montant de votre consommation annuelle est inférieur aux 10 mensualités versées, UEM s'engage à vous rembourser la différence sur votre compte dans les 15 jours.

PERSONNALISEZ VOTRE PRÉLÈVEMENT

- UEM vous offre le choix entre plusieurs dates de prélèvement : le 5, 10, 15, 20 ou 25 du mois.
- Vous pouvez interrompre ce mode de paiement à tout moment*. Vos mensualités peuvent être adaptées si vos habitudes de consommation changent.

RÉGULIER

Des mensualités égales vous permettent de mieux gérer votre budget et vous évitent des paiements plus élevés en hiver.

AUTOMATIQUE

Chaque année, vous retrouvez votre échéancier au dos de votre facture annuelle.

SIMPLE

Avec le prélèvement automatique, plus aucun risque d'oubli.

* UEM se réserve le droit d'interrompre la mensualisation en cas d'incident de paiement.



La mensualisation

Pour recevoir une proposition d'échéancier sans engagement de votre part :

- > Remplissez le formulaire ci-dessous.
 - > Avant de rabattre le volet de droite, glissez un relevé d'identité bancaire ou postal.
 - > Humectez les bords du document afin de fermer la pochette - Postez-le sans affranchir.
- À réception de ces documents, UEM vous enverra, par courrier, un mandat de prélèvement portant vos coordonnées bancaires. En signant et en renvoyant ce mandat, vous autoriserez UEM à mettre en place le prélèvement de vos mensualités.

FORMULAIRE À RENSEIGNER :

M. / Mme

Nom Prénom du payeur du contrat.

Adresse (s) de livraison des énergies ou des services.

Référence client | | | | | | | | | |

Je souhaite que les contrats suivants soient mensualisés (cochez la ou les cases correspondantes) :

Électricité Gaz Chauffage urbain

VOLET À

RABATTRE

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE VOTRE RIB OU RIP AVANT DE FERMER